



CP VENDIN-LE-VIEIL

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
CENTRE PENITENTIAIRE
VENDIN LE VIEIL

COMPTE RENDU **DU CTS** DU 24 MARS 2022

CHRONIQUE D'UN FIASCO !

La Direction a tout fait pour torpiller le travail des représentants du personnel : ordres du jour trop nombreux, plusieurs documents hors délais et modifiés à plusieurs reprises, parole libre mais...jusqu'à un certain point ! En raison d'une conception ultra restrictive des ordres du jour. La parole est libre messieurs, dames, mais il y a un timing à respecter : voilà la priorité de la direction ! Nous avons eu le sentiment que nos dirigeants étaient agacés de cette réunion.

AJOUTER A CELA L'ABSENCE DE RÉPONSES SUR LE FOND SUR PLUSIEURS SUJETS ALORS QU'IL Y A DES DÉCISIONS QUI PEUVENT IMPACTER LA VIE QUOTIDIENNE DE NOS COLLÈGUES : LA COUPE EST PLEINE !



ATELIERS :

Tous les syndicats ont voté pour la mise en place de grilles de protection pour les agents ATF (celles actées depuis 2018) et tous ont voté contre le retrait des passerelles... Réponse du Directeur : **on laisse les passerelles quand le SDA aura la ressource nécessaire sinon certains jours se sera sans passerelle.** Chercher là-dedans la cohérence et le niveau de sécurité ! En gros, un poste de détention prêt à disparaître, quelle est la prochaine étape ? Surveiller devrait rimer avec Sécurité !

Nous avons demandé les comptes rendus concernant les réunions où les syndicats n'étaient pas présents, là encore réponse de la Direction : « des journalistes m'appellent pour le CNER (..) donc vous aurez le projet quand il sera validé par la DAP ». **BRAVO LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONFIANCE !** Concernant le point RH, c'est le NEANT : « Monsieur SAURIAC est absent, nous allons trancher la semaine prochaine » ! **Les agents attendent pourtant des réponses précises Monsieur le Directeur !**



BRIGADES :

Nous avons dit que nous n'étions pas là pour diviser mais pour rassembler. Donc nous sommes d'accord pour que des écoutes de nuits soient effectuées dans tout l'établissement par les agents. FO a demandé que l'avis de l'ensemble des brigades soit sollicité afin qu'elles puissent aussi en bénéficier. Réponse du Directeur : "Si elles veulent en bénéficier, elles en font la demande". FO, en toute logique, demande l'avis aux collègues des brigades.

Nous, syndicalistes, ne laisseront pas le Directeur diviser les personnels. FO a demandé qu'une femme de la brigade parloir soit présente à chaque parloir.

Le Directeur est d'accord qu'un report de prise de service soit pris après une extraction. FO a demandé pour que cette brigade passe en 13H15. Réponse : " elle passera quand les nuits seront actées !"

Chercher l'erreur....

ELSP :



■ **FORMATION** : l'établissement va être redynamisé, les formations et les réunions de synthèse reprennent. FO en a profité pour demander la délocalisation de la salle d'appel et que ce dernier soit fait en présence de l'ensemble des personnels débutant leur service.

■ **ORGANIGRAMME** : Quand ça arrange on en parle, quand ça dérange il n'est pas à jour ! **ZÉRO !**

■ **OFFICIERS** : Officieusement, ils sont d'ouverture ou de fermeture, mais légalement ils sont en heure variable, donc ils peuvent arriver et partir quand ils le souhaitent. Seule obligation : être présents sur leur plage horaire fixe.

Nous avons fait un point sur le QCD et avons salué le travail effectué par l'équipe en place depuis l'ouverture.

FO DEMANDE AU DIRECTEUR DE RÉUNIR LES ORGANISATIONS SYNDICALES AVANT LE 15 AVRIL, AFIN DE DONNER DES RÉPONSES CLAIRES AUX AGENTS DU CNER, QI/D ET ELSP.

NOUS AVONS TRAVAILLÉ NOTRE COPIE, ET POURTANT BEAUCOUP DE QUESTIONS N'ONT PAS ÉTÉ ÉVOQUÉES CAR NOUS LE RÉPÉTONS IL Y AVAIT UN LETTMOTIV INSUPPORTABLE : PAS DE DIGRESSION.

MERCI À LA DIRECTION D'AVOIR MANQUÉE DE RESPECT AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS QUI EUX, AVAIENT TRAVAILLÉS TOUS LES SUJETS DE MANIERE PRECISE, EN DÉPIT DES CIRCONSTANCES DÉPLORABLES ÉVOQUÉES EN INTRODUCTION.

A BON ENTENDEUR !

© MINISTÈRE DE LA JUSTICE
CENTRE PENITENTIAIRE
VENDIN LE VIEIL